



Voiture consideree comme volle se trouve a la fourriere

Par **agwest**, le **20/04/2010** à **16:00**

Bonjour,

un soir au debut du mois de novembre 2009 j'ai gare ma voiture (la seule voiture de ma petite societe prise en leasing 11 mois avant) sur un parking gratuit.. j'ai vu des panneaux qui ont indique que le lendemain il y aura un evenement dans le coin, mais je pensais pas que ca va vraiment gener.

Le jour apres (ou deux- je me souviens plus) je suis parti recouper la voiture, mais elle etais pas la. Ma premier pensee: "Péripatéticienne! ils ont l'enleve a la fourriere" alors j'ai appele la fourriere en demandant est-ce que ma voiture se trouve la-bas. On m'a repondu que non, donc je suis parti au comissariat de police. Sur place j'ai appele la fourriere encore une fois pour etre sur, mais la reponse etais la meme. Bien evidement je pensais que c'etais un vol. J'ai depose une plainte au commisariat et puis j'ai commence a remplir toutes les formalite necessaire au pres de mon assureur entre autres j'ai du envoyer les clefs.

En atendant la reponse de son cote, c'est dommage, mais c'arrive.. je me suis dis que je peux regrette juste les choses qui j'ai laisse dedans: des outils, des petites choses personnelles, gps etc. parce que la voiture va etre remborser par l'assurance.

Apres quelques mois qui ont passe j'ai reçu une offre d'un expert.. je pouvais constater que ma voiture selon lui a perdu la moitie de son valeur, c'etais choquant comme meme. J'ai l'appele et j'ai lui dis que je suis pas d'accord avec la somme proposee. Chez mon assureur j'ai fais la meme chose. On m'a repondu que l'affaire ne me concerne plus car c'etais pas ma voiture, mais la voiture de la societe du leasing. On m'a dis aussi une nouvelle: ma voiture

selon l'assureur n'avais pas 11 mois comme je pensais mais 15 mois parce que la mise en circulation (la sortie d'usine) est datée du mois d'août.. et c'est cette date qui compte pour lui et pas la date d'achat même si la voiture est sortie du salon.

Bref, je me suis dit- je veux juste que ça se termine..

Bien sûr j'ai payé toujours mon leasing tout le mois.

Mois de février 2010 j'ai reçu un appel de la société du leasing. On m'a dit que ma voiture se trouve à la fourrière et qu'il faut que je me dépêche pour la récupérer- frais de gardiennage etc.

Je pouvais pas la récupérer de suite car c'est l'assureur qui garde les clés. J'ai pris le contact avec lui et comme avant on m'a dit que j'en suis pour rien, que c'est plus mon histoire etc. En plus on m'a dit que l'assureur veut l'acheter, il a même envoyé un chèque à la société du leasing. Ça m'a énervé!

J'ai appelé la société du leasing et j'ai annulé l'opération.

Je suis revenu chez mon assureur et j'ai demandé les clés.. la réponse: la voiture appartient à l'assureur maintenant! au revoir.

Puis on m'a dit que si je veux je peux appeler la centrale.. bien évidemment j'ai le fait. Les conversations téléphoniques ont duré presque 2 mois (les procédures, les vérifications etc.) et finalement cette semaine j'ai réussi à la récupérer et j'ai gardé les clés finalement. Il me reste d'aller chercher la voiture - les frais de gardiennage 1800 euros à ma charge. En plus il faut que je fasse ça rapidement si non la voiture va être détruite ou vendue- ça fait longtemps qu'elle est là bas.

Ma question: est-ce que j'aurai la possibilité de demander une récompense? comment faire? à qui s'adresse? La belle somme accumulée à la fourrière c'est pas la seule perte- la voiture n'a pas servi à la société pendant ce temps là, moi j'ai perdu beaucoup de temps à résoudre ce problème etc.

Si quelqu'un sur ce forum peut m'aider..